

HÉRISSON

LE JOURNAL DE L'INFORMATION PIQUANTE DE LA CGT CGI

la
cgt
CGI

Faire le choix de
l'action collective



Adhérer à la CGT-CGI

Pour nos salaires, organisons-nous !

La négociation salariale a fait long feu. Comme chaque année, il n'y avait rien à en attendre. La direction entend maintenir des augmentations individuelles **avec une enveloppe qui frise l'indépendance : 2,2 %**. Depuis le début de la pandémie, nous sommes abreuvés de mails de félicitations, où notre courage, notre conscience professionnelle, voire notre résilience sont loués. Cela ne lui coûte rien, mais dès qu'il s'agit de transformer ces louanges en monnaie sonnante et trébuchante, elle est aux abonnés absents.

Et pour cause, **le seul projet de CGI est de garantir l'augmentation continue de la fortune personnelle de ses actionnaires**. C'est pour cette unique raison qu'elle maintient une forte pression salariale dont nous faisons les frais. Cette pression s'exerce via des enveloppes d'augmentations au rabais et l'exploitation accrue de notre force de travail. Les nombreux départs de l'entreprise pour cause de salaire insuffisant et leur non remplacement en sont le résultat et l'illustration. Nous sommes moins nombreux pour faire le même travail, quand cela n'est pas plus et pour un salaire qui lui n'évolue pas.

Tout augmente sauf nos salaires... Ainsi, la grille des salaires ne bouge pas d'année en année. Pire, elle avait baissé entre 2018 et 2019 pour les femmes. Dans le même temps, les prix des produits de première nécessité augmentent (loyer, gaz, électricité, essence, fruits et légumes...).

La direction explique sa politique salariale au nom d'un des piliers de CGI : la solidité financière. Mais CGI est très solide. Les rachats d'actions se sont montés à plus de 700 millions d'€ 3 fois sur les 8 dernières années, dont l'année 2020, en pleine crise sanitaire. Alors même qu'ils imposent des salaires au rabais, les actionnaires continuent de se gaver. Face au mécontentement qui monte par endroit, la direction fait courir le bruit que l'enveloppe d'augmentation serait grosse cette année. 2,2 % la voilà la grosse enve-

loppe : une augmentation moyenne d'environ 70€ brut mensuelle. **C'est bien loin de couvrir nos besoins et la plupart d'entre nous n'en verront pas la couleur.**



Alors comme chaque année la direction tente de faire illusion avec ses EAD. Les projets qui se sont vus promettre les fameuses grosses enveloppes peuvent toujours espérer... c'est autant de temps de gagné pour la direction, au final tout le monde sera déçu. Mais le système de ces entretiens est encore plus pervers. Nous sommes tous conviés en cette période à nous vendre chacun le mieux possible. Les dirigeants essaient de nous mettre dans la tête que c'est le seul moyen de faire reconnaître nos compétences et d'obtenir une meilleure augmentation de salaire. Sauf que l'enveloppe est définie au départ, et qu'elle ne bouge pas.

Alors les EAD ne représentent qu'un jeu de vases communicants : quand nos responsables nous annoncent, individuellement, qu'ils nous ont obtenus une augmentation supérieure à celle prévue, en réalité d'une part nous n'avons aucun moyen de vérifier que c'est vrai, mais surtout cela signifie juste que nous avons grignoté l'augmentation du collègue d'à côté. De ce point de vue, les EAD ne représentent qu'une arme de division entre nous, dont les seuls

gagnants sont les actionnaires. A ce jeu, ils sont rodés, organisés. Ils décident de nos augmentations, les « arbitrent » comme ils disent en petit comité. Ils raisonnent de manière collective en fonction de leurs intérêts, et **nous enferment dans des raisonnements individuels.**

Notre problème, c'est la taille de l'enveloppe. Si nous voulons que celle-ci monte, il nous faudra l'imposer !

Et pour ce faire, nous n'aurons d'autre choix que de nous organiser nous aussi. Cela veut dire qu'il faut qu'on discute ensemble, que l'on se regroupe, se compte. Cela signifie qu'il faut qu'on décide ensemble de ce que nous voulons et des moyens que l'on peut mettre en œuvre pour l'obtenir. Sur Bordeaux, un consensus est né pour une augmentation de salaire de 350€ net mensuel pour tous !

Ce chiffre ne tombe pas du ciel : il vient du fait que nous sommes nombreux à penser que c'est ce qu'il nous faut, car nous sommes les mieux placés pour mesurer l'augmentation du coût de la vie. CGI a largement les moyens de nous augmenter : les **bénéfices réalisés par CGI, sur notre travail, représentent 800 euros par salarié et par mois !**

Imposer une telle augmentation de salaire à la direction ne peut pas se faire dans le cadre de négociations. Aucun argument ne peut convaincre les actionnaires à renoncer à une part de leurs bénéfices. Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes. Mais nous avons la force collective nécessaire pour l'imposer : **les bénéfices proviennent uniquement de notre travail !** Et puis nous sommes nombreux, bien plus nombreux que nos dirigeants.

Nous démontrons chaque jour que nous sommes capables de nous organiser pour faire tourner les projets dans des conditions souvent difficiles. Eh bien l'énergie que nous mettons pour enrichir nos patrons, nous pourrions tout aussi bien la mettre pour **défendre nos intérêts à nous, nos salaires.**

La dette

Se pose la question de qui possède la dette ?



La dette peut être annulée si elle est illégitime ou si c'est une question morale (la dette est « odieuse »). Selon Shakespeare dans le *Marchand de Venise*, « Doit-on donner une livre de chair pour payer une dette ? »

En creusant sur le site de CATDM (2), « **une dette ne doit pas nuire à la totalité ou à une partie de la population du pays, et ne doit pas profiter à quelques-uns au détriment des autres** ». Dit d'une autre façon, l'usage de la création monétaire (crédit démocratique de Jaurès (1)) doit servir au développement de l'économie réelle en ayant comme finalité : la diminution de la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie de tous (aussi bien sur des critères matériels que culturels) ou de l'amélioration de notre environnement.

Alors oui, il est légitime de faire une annulation des dettes partielles, c'est-à-dire d'éliminer les dettes non reliées à l'économie réelle.



Ce ne serait pas une première, il a existé des annulations des dettes à toutes les époques de l'histoire dans de nombreux endroits du monde depuis la Mésopotamie, l'Égypte, la Grèce antique et la France et jusqu'à récemment dans les années 2000 comme montré dans l'article cité du CADTM.

Le spécialiste de l'Antiquité Moses Finley disait d'ailleurs que « Tous les mouvements révolutionnaires ont eu le même programme : annulation des dettes et redistribution des terres. » Devant l'ONU en 1976, un représentant du Mouvement des Non-Alignés a exposé qu' « **il faut un moratoire sur les dettes et une banque internationale de développement** » (3).

Le 4 avril 2020, dans une tribune au « Monde », l'avocat Frédéric Peltier, plaide pour l'**annulation** multilatérale de la dette contractée pour affronter la pandémie, à travers l'organisation d'un nouveau Bretton Woods (4). Il espère que le droit international prendra l'ascendant sur les marchés financiers.

Pratiquement, **un nouveau Bretton Woods** consiste en la réunion des nations souveraines pour mettre en place un nouveau système financier international qui se baserait sur : **une réorganisation globale de la dette, une séparation des activités bancaires (banque de dépôt/ banque d'investissement), le rétablissement d'un système de parité fixes entre les monnaies et une nouvelle série d'accords sur les échanges et les tarifs douaniers.**

Sources

1) crédit démocratique de Jaurès : texte de référence de 1892 (non, rien n'a changé !) <https://blogs.mediapart.fr/william33/blog/111214/le-credit-democratique-paru-le-27-06-1892-dans-la-depeche-par-jean-jaures>

2) sur la dette, voir le site du CADTM Comité d'Annulation de la Dette du Tiers Monde) et en particulier ces articles : <https://www.cadtm.org/Endettement-prive-et-abolition-des> https://www.cadtm.org/La-dette-odieuse-selon-Alexandre-Sack-et-selon-le-CADTM#quels_sont_les_deux_criteres_qui_permettent_d_etablir_qu_une_dette_est_odieuse

3) « Mettre un terme à l'esclavage par la dette », extrait d'une vidéo d'une conférence de 1988 à propos de la vision des Non-Alignés en 1976, par Fred Wills, Ministre de Guyana <https://www.institutschiller.org/Mettre-un-terme-a-l-esclavage-par-la-dette.html>

4) https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/04/04/il-faudra-se-resoudre-a-ce-que-la-crise-passee-la-dette-injectee-dans-l-economie-n-aura-pas-a-etre-remboursee_6035538_3232.html

la dette EST LE SUJET cristallisant 2 visions du monde antagoniste : la dette COVID l'exacerbe. **La question de la dette amène à l'idée de ce que l'on fera ou ne fera pas après la crise du COVID-19.**

Option 1 : statu quo en faveur des possesseurs de la dette.

« La dette, il faut toujours la payer » « Comme les Français le savent, une dette ça se rembourse » pour Christine Lagarde, la BCE et les possesseurs de la dette dans la tradition de l'Empire Romain.

Option 2 : une avancée fondamentale en faveur de l'humain.

Avec la **mise en place d'un** nouveau système de pensée où les dettes impayables sont éliminées par un jubilé (grande fête inoubliable liée initialement à l'annulation des dettes) où le **crédit démocratique** de Jaurès (1) serait en place pour permettre de financer les projets à destination sociale et environnementale.

Derrière ces 2 visions, il y a la même question : « celui qui contrôle l'émission monétaire contrôle le pays »

« **La dette, il faut toujours la payer** » : cette vision dominante est présentée comme indiscutable à partir du moment où le pays est sous l'emprise d'une oligarchie de fait qui possède le contrôle de la création monétaire et/ou des flux de production (que ce soit un royaume, un empire ou même une république !).

Au sujet de la dette privée, à l'époque Romaine, « l'endettement pouvait conduire alors à une sorte de servage, que les Latins nommaient nexum et que nous appelons en général esclavage pour dettes. Le débiteur insolvable était condamné et adjugé à son créancier, qui le faisait travailler à la terre. (2)»

En faisant croire que l'Etat est comme un « bon père de famille », il y a une transposition de cette vision du niveau individuel au niveau de l'Etat. Ce qui se traduit par l'idée que la France ainsi d'ailleurs que la majorité des pays du monde se trouve être soumise aujourd'hui à une forme d'esclavage par la dette (colonisation par la dette).

Michel Rocard en 2015 le résume : « **La dette est une construction artificielle créée par les banques avec le consentement des États pour dépouiller les peuples et en faire des esclaves à leur solde** ». Pratiquement, ceux qui détiennent la dette française depuis les années 1970 peuvent imposer les décisions à prendre par les élus au pouvoir puisque le remboursement des intérêts de la dette est presque le plus gros budget national.

RÉFORME DES RETRAITES

64 ANS ÇA NE PASSE PAS

Une nouvelle fois le Président de la République a rappelé sa volonté de repousser l'âge de départ en retraite, tout en reconnaissant qu'il n'était pas possible de faire cette réforme en pleine crise sanitaire et économique.

La mobilisation de l'hiver 2019-2020 nous a permis de gagner la suspension des deux réformes phares du gouvernement, celle des retraites et de l'assurance chômage. Notre détermination est intacte.

La vigilance s'impose : dès que la crise s'atténuera et avec l'échéance de l'élection présidentielle, Macron et le MEDEF entendent bien remettre le couvert. Ça ne passera pas !

Pourtant, si notre pays ne s'est pas effondré pendant les crises inédites que nous traversons, c'est grâce à la Sécurité sociale et à notre système de retraites par répartition. L'urgence est donc de les conforter.

Vive les retraites par répartition !

Nous sommes actuellement en récession : le PIB a baissé de 8,3% en 2020, pourtant, grâce à notre système de retraites par répartition, le montant des pensions a été maintenu.

Avec le régime voulu par le gouvernement, les retraites se seraient effondrées pour s'adapter automatiquement à la baisse du PIB. Au Pays-Bas, au Chili, au Pérou, aux États-Unis... Dans les pays où les retraites, sous forme d'épargne individuelle, sont gérées par des fonds de pension, de nombreux retraités ont vu le montant de leur rente s'écrouler.

Dans sa réforme, le gouvernement voulait interdire aux cadres sup³ de cotiser en répartition sur la totalité de leur salaire pour les pousser vers l'épargne individuelle... Tout cela au péril de leur retraite et pour le seul profit des lobbies bancaires et assurantiers qui spéculent avec l'épargne des salarié-e-s.

Notre système solidaire aurait ainsi perdu de précieuses ressources alors que c'est le seul qui soit pérenne et offre des garanties de niveau de pension à la retraite.

La CGT refuse la baisse des droits des actifs et retraités

Une négociation s'est ouverte en juin 2021 sur la retraite complémentaire Agirc-Arrco, qui représente jusqu'à 60% de la retraite des ingénieurs, cadres et professions intermédiaires du privé.

Le Medef veut tirer prétexte de la crise pour imposer une double peine aux salarié-e-s en activité :

- En réduisant le nombre de points attribués chaque année.
- En érodant le pouvoir d'achat de ces points en les désindexant de l'évolution des prix.

Or nos futures pensions sont le produit du nombre de points par la valeur d'un point... Que le Medef veut déprécier année après année ! Dans la foulée, les retraité-e-s sont donc aussi pénalisé-e-s par la diminution du pouvoir d'achat de leur pension. Ces régimes disposent pourtant de 60 milliards de réserves, un montant suffisant pour éviter des mesures d'austérité qui ne feraient qu'accroître la récession !

Des solutions simples pour l'avenir

Pour augmenter les ressources afin de financer nos retraites, le meilleur levier est de lutter contre le chômage et d'augmenter les salaires, notamment des femmes.

Au-delà, la CGT propose des mesures immédiates de financement et notamment :

- **Mettre le capital à contribution** et élargir l'assiette de cotisations (avec un taux à 28 %) aux dividendes versés aux actionnaires. Pour les seules entreprises du CAC40, cela rapporterait 14 milliards d'euros ;
- **Augmenter l'assiette des revenus soumis à cotisations** pour y intégrer l'intéressement, les participations, l'épargne salariale et retraite, équivaldrait à 10 milliards d'euros de cotisations supplémentaires
- **Déplafonner les cotisations pour les salaires au-dessus de 27 500 euros par mois** rapporterait un milliard d'euros ;
- **En finir avec les exonérations de cotisations**, a minima pour le CAC 40 rapporterait 5,5 milliards d'euros ;
- **Mettre en place une sur-cotisation sur les emplois précaires (CDD, intérim...)** d'un point rapporterait un milliard d'euros.

« Il faudra travailler
plus longtemps »

Vraiment ?!

>>> Passé 60 ans (voire 55 ans !), les seniors sont poussés vers la sortie par les employeurs. Reporter l'âge de départ en retraite c'est donc faire exploser le chômage des seniors et faire chuter le montant des pensions.

>>> Seules 38% des personnes de plus de 60 ans sont en emploi.

>>> Pour les jeunes, la durée de cotisation exigée est déjà beaucoup trop élevée : 43 annuités pour celles et ceux qui sont né-e-s après 1973 alors que le premier emploi stable est à 26 ans.

>>> L'espérance de vie en bonne santé est seulement de 64 ans !

Sondage sur les thèmes des NAO

Les NAO sont les négociations annuelles obligatoires. Ces négociations abordent plusieurs thèmes sur lesquels les organisations syndicales sont amenées à débattre.

La CGT est là pour représenter l'ensemble des salarié-e-s. Il est donc logique que le syndicat parte de l'avis des salarié-e-s pour pouvoir les représenter. C'est dans cette démarche que le syndicat CGT-CGI proposait dans les Hérissons précédents, à l'ensemble des salarié-e-s de CGI, de répondre à un sondage.

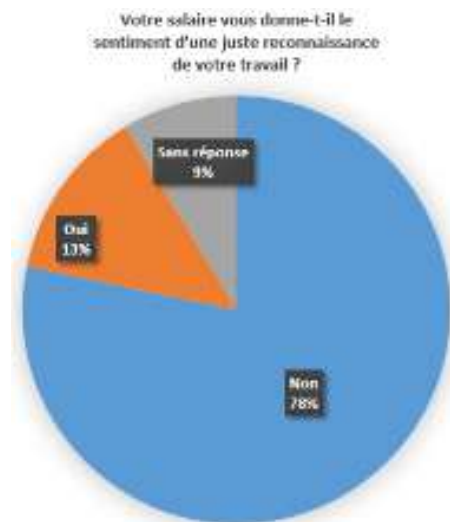
Ce sondage avait entre pour objectif d'aider le syndicat à formuler des revendications propres à ces négociations en travaillant d'abord sur les **thèmes priorisés par les salarié-e-s de CGI**.

Les résultats ont bien sûr été actualisés durant l'été et pris en compte pour représenter au mieux les salarié-e-s de CGI pendant les NAO. **Un prochain Hérisson vous les présentera en détail.**

Mais en voici un premier aperçu. Une première donnée se dégage assez nettement après l'analyse des premiers résultats : **l'augmentation générale des salaires est le thème** que vous choisissez le plus souvent en premier choix de ce sondage. Autre élément intéressant découlant des premiers résultats du sondage, la répartition par coefficient.

Il est toujours difficile d'exploiter des stats et encore plus celles-ci. Ceci dit, lorsque l'on voit le taux de réponses sur des coefficients inférieurs à 170, **on peut y lire la douleur de salarié-e-s** qui après une grosse année d'efforts liés à la crise sanitaire et surtout plusieurs années passées à obtenir leurs coefficients, se sentent **en colère devant le manque de reconnaissance salariale**.

Le diagramme ci-dessous représente les proportions actuelles des réponses à l'une des questions posées dans le sondage. Le résultat est assez net et confirme que peu d'entre nous sentent que leur travail est reconnu en regardant leur salaire...



Et ce n'est pas l'enveloppe de **2,2% d'augmentation salariale qui suffira** à retenir les profils expérimentés, laissant ainsi bien souvent des **collectifs de travail aux abois et de jeunes salarié-e-s à l'épreuve des heures supp'...**

Mais le combat ne fait que continuer et les NAO ne sont pas une fin en soit. Vous l'avez certainement compris en lisant le premier article de ce Hérisson, le combat des salaires risque d'être long et gagne en efficacité plus le nombre de salarié-e-s à se mobiliser est grand.

Le sondage est toujours accessible [ICI](#) !

Délégués et représentants CGT

Délégué Syndical Central

Pascal GIFFARD BOUVIER 06.11.83.78.27

CBC

Randja KANOUNI
06.99.87.85.06

TPSHR

Sonia LE GOFF
07.67.82.44.64

CPGRM

Khedidja TEBAH
06.28.01.09.61

André LE CHUITON
06.98.94.15.67

EUTM

El Bachir MOUTIK
06.63.96.63.62

Grand-Est
Sylvie DAMON
06.69.40.27.14

Saïd BOUTAHRA
06 23 72 64 71

FGDC

Guillaume AUGIER
07.75.09.99.97

Grand SUD

Pascal GENTY
06.95.69.74.02
Franck ELIES
06.10.65.38.96

Felix ROSAY
07.75.09.99.79

Arnaud GUIHENEUF
06.63.70.25.84

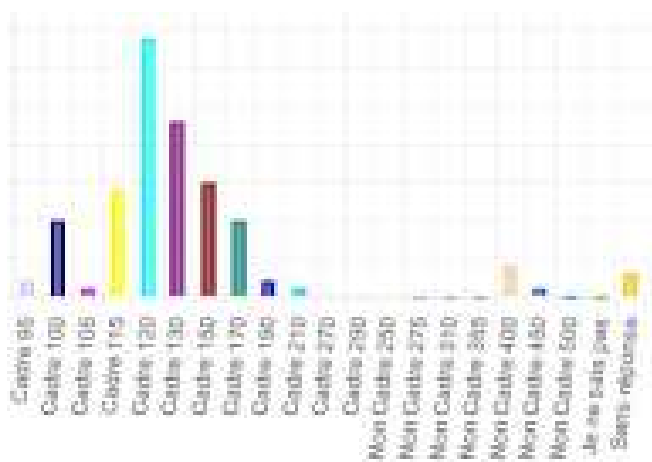
Grand-Ouest

David CROCHU
06.76.01.24.20

FS

Éric MARCOU
06.38.40.56.18

Daniel MENUET
06 85 24 45 21



Twitter

<https://twitter.com/CgtCgiFrance>



47 rue des Docks, 69336 LYON

04.69.64.61.17

contact@cgt-cgi.com | www.cgt-cgi.com

Consultez tous les documents mis en ligne sur notre site CGT CGI via ce [lien](#) ou sur l'intranet CGI à travers cet autre [lien](#)